N° 2 — 15e Année | CINQ CENTIMES LE NUMERO | (12 Nivôse An 111) | Vendredi 2 Janvier 1903

RÉDACTION :
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 53

Siège administratif
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 5 francs. — Un an, 20 francs.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas place de la Bourse, 10.

Téléphone

ÉLECTION SÉNATORIALE DU NORD
DU 4 JANVIER 1903

Candidat du Congrès Républicain :

Auguste POTIÉ

CULTIVATEUR
Maire d'Haubourdin
CONSEILLER GÉNÉRAL
Ancien Président de la Société des Agriculteurs du Nord

M. Auguste Potié

Bien que M. Auguste Potié soit une des physionomies les plus connues de la région du Nord, quelques notes biographiques ont aujourd'hui leur raison d'être, à la veille de l'élection sénatoriale qui fera très probablement de M. Potié, candidat du Congrès républicain, un sénateur, le 4 janvier.

***

M. Aug. Potié est né le 28 novembre 1868.

A la mort de son père, un vieux républicain qui inculqua à ses fils les solides principes de toute sa vie, M. A. Potié fut élu conseiller municipal de la commune d'Haubourdin.

Ce fut le début de sa carrière politique.

En 1892, il était nommé adjoint au maire de sa commune et conseiller général.

En 1900, il devint maire d'Haubourdin.

Il est encore aujourd'hui conseiller général et maire.

Républicain de toujours, il fut à un certain moment le concurrent heureux de M. Célestin Cordonnier, réactionnaire clérical militant en 1892 et battit en 1898 le réactionnaire Platel et le collectiviste Dumortier.

Les dix-sept années de la vie politique de M. Auguste Potié, affirment une unité de vue constante, une fidélité inébranlable à la République.

Parlons maintenant de ses états de services dans l'agriculture :

Depuis 1884, M. A. Potié est membre de la Société des agriculteurs du Nord.

Il en fut le secrétaire pendant trois ans ; le vice-président en 1892, le président de 1898 à 1901.

Il a fait, comme agriculteur, partie du comité départemental pour l'Exposition de 1889.

Nommé membre du jury par les exposants aux concours de 1870 à 1892, il avait été également désigné comme membre du jury par le gouvernement, aux concours régionaux de Versailles (1889), d'Arras (1893), de Lille (1894), d'Amiens (1899), de Paris (depuis 1896 jusqu'à ce jour).

Enfin, il fut membre du jury et du comité départemental à l'exposition de 1900.

Constamment soucieux des intérêts de l'agriculture, il fut le promoteur de l'établissement d'une école d'agriculture dans le département du Nord.

On lui doit également l'établissement d'un champ d'expériences agricoles.

Les nombreuses conférences faites par lui aux instituteurs dans leurs réunions cantonales, ont toujours été très appréciées.

Faut-il parler aussi des nombreux rapports faits par M. Potié sur la question des droits sur les mélasses et sur le maïs, sur les plantes oléagineuses, sur la distillerie agricole, sur la question si controversée des indemnités à accorder aux fermiers sortants ?

Nous ne savons pas trop où irait cette nomenclature si nous devions publier *in-extenso* la liste de tous les services rendus par M. Aug. Potié à la cause de l'agriculture, et tous les titres qui le recommandent à la sympathie reconnaissante des républicains.

Notons toutefois qu'il est délégué cantonal depuis la création des délégations ; président depuis 1892 du syndicat de dessèchement des marais de la Haute-Deûle ; administrateur des hospices depuis 1891, après avoir été pendant huit ans membre du bureau de bienfaisance, propagateur infatigable des sociétés de secours mutuels, etc. etc.

Comme récompenses, M. Aug. Potié a obtenu :

Au concours de 1886, une médaille d'or de la Société des Agriculteurs du Nord; au concours de 1887, le prix d'honneur; en 1899, un rappel d'objet d'art.

A l'Exposition Internationale de Chicago, une médaille d'or.

M. A. Potié est chevalier de la Légion d'honneur, Officier d'académie, chevalier du Mérite agricole.

Tel est l'homme que le Congrès républicain présente aujourd'hui aux suffrages des délégués sénatoriaux.

Ses états de services plaident trop éloquemment la cause de M. Potié, pour que nous ajoutions le moindre commentaire à ce qu'on vient de lire.

M. Auguste POTIÉ et les Agriculteurs

M. J.-B. Bonduel, Président de la Société des Agriculteurs du Nord, adresse aux délégués sénatoriaux, la lettre suivante :

Le 28 décembre 1902.

Monsieur le Délégué,

Bien que les Statuts de la Société des Agriculteurs du Nord nous interdisent de faire de la politique dans nos Assemblées et que nous soyons de ceux qui tiennent le plus à l'observation de cette clause, il nous a paru que, dans les circonstances actuelles, nous pouvions reprendre notre liberté individuelle et intervenir dans une élection où les intérêts de l'Agriculture sont spécialement engagés.

Une occasion nous est offerte d'avoir un des nôtres au Sénat. **M. Auguste Potié,** notre ancien Président, vient d'être désigné, par le Congrès départemental, comme candidat à la prochaine élection sénatoriale.

Nous n'avons pas ici à nous occuper de son programme politique, il nous suffit de vous rappeler que de tout temps il a lutté et souffert avec nous, qu'il a joint ses efforts aux nôtres, nous accompagnant dans nos démarches, se chargeant volontiers d'innombrables rapports et qu'il n'est pas étranger aux quelques satisfactions que nous avons obtenues. Nos intérêts sont les siens.

C'est pourquoi nous nous adressons à vous, Collègues, qui, sachez-le bien, représentez la majorité des électeurs sénatoriaux. Nous ne pouvons mieux employer notre force et la prouver, qu'en choisissant l'un des nôtres que nous connaissons pour l'avoir vu à l'œuvre.

Depuis près de vingt ans, **M. Potié** nous a donné de nombreuses preuves de sa compétence agricole, toujours il s'est prodigué pour défendre les intérêts de nos cultures.

Aucune de nos revendications ne l'a laissé indifférent, qu'il s'agisse des alcools, sucres, tabac, beurre, blé, bétail, droit aux engrais, etc.... *toujours il prit une part active à nos discussions.*

Nous l'avons vu souvent, au sein du Conseil général, faire adopter des vœux qui, votés ensuite par le Parlement, ont apporté quelque soulagement à la crise que nous traversons.

Son passé est un sûr garant de l'avenir. Ne nous arrêtons pas aux belles promesses et aux jolies phrases. Ce qu'il nous faut, *ce sont des actes.* Qui peut mieux nous les donner qu'un rural comme nous ? vivant de notre vie, initiant comme nous la main à la pâte connaissant tous nos besoins, nos aspirations !

Ce que nous voulons, *c'est un Homme compétent,* dont nous avons pu apprécier l'activité, l'intelligence et le dévouement et que nous serons certains de voir toujours sur la brèche pour la défense de nos intérêts les plus chers.

Ce Représentant, c'est... **Monsieur POTIÉ !**

Il vous appartient, Cultivateurs, de donner, en le nommant, un Défenseur énergique et dévoué aux intérêts agricoles du Nord.

J.-B. BONDUEL.
Président de la Société des Agriculteurs du Nord.

La candidature Auguste Potié
DANS L'ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

Nous lisons dans l'*Indépendant*, organe quotidien du Parti républicain dans l'arrondissement de Cambrai :

Les délégués sénatoriaux, appelés à élire le dimanche 4 janvier un sénateur en remplacement de M. Méry Legrand, décédé, n'ont pu lire la profession de foi que nous publions ci-dessus sans se convaincre immédiatement que M. Auguste Potié, conseiller général, maire d'Haubourdin, est bien le candidat digne de rallier tous leurs suffrages.

M. Potié a été choisi à une très grande majorité par le Congrès départemental du 17 décembre pour être le porte-drapeau du parti républicain. Il ne peut avoir de caution meilleure auprès des délégués de notre circonscription, qui, représentant en la circonstance l'opinion générale de nos quatre cantons, sont pour la plupart des républicains fermes et sincères, accoutumés à observer fidèlement la discipline républicaine. Cette discipline, à laquelle ils ont déjà donné tant de gages de respect, ils n'hésiteront pas à s'y soumettre encore.

Une telle soumission leur sera, d'ailleurs, d'autant plus facile que la profession de foi de M. Potié, venant expliquer et justifier abondamment le choix du Congrès, est claire et précise, ne contient ni détours, ni réticences, et pourrait être signée par les hommes politiques à laquelle la 1re circonscription s'est profondément attachée et qui sont les meilleurs moyens de la politique générale du Ministère.

Elle est bien la profession de foi d'un démocrate ardent, désireux de contribuer à la réalisation de tous les progrès destinés à grandir la République, — Etat laïque et libéral, qui ne veut devoir qu'à lui même et non point aux influences étrangères et rétrogrades sa puissance et son renom.

Au point de vue économique, elle ne laisse place à aucune equivoque, elle n'ouvre la porte à aucun malentendu. Passant en revue les questions essentielles qui se posent aujourd'hui pour les populations du Nord avec une force et une acuité qu'elles n'avaient jamais eues, M. Potié, dit très nettement qu'il s'efforcera, d'accord avec les représentants républicains du département, de les faire solutionner dans le sens le plus conforme aux intérêts de l'agriculture et de l'industrie de notre région. Il possède, d'ailleurs, en ces matières, une compétence exceptionnelle.

Les délégués sénatoriaux du Cambrésis feront leur devoir en assurant le triomphe de la République sur le nom d'Auguste Potié. Et nous sommes bien certain qu'ils n'y failliront pas !

L'INDÉPENDANT.

Notre grand diviseur

Hourrah ! Notre grand diviseur est retrouvé. Il a fait sa réapparition hier dans le *Réveil du Nord*, réapparition d'importance, s'il vous plaît, car le journal collectiviste ne consacre pas moins de *quatorze colonnes* (!!) à cette question depuis quinze jours discutée et ressassée, au point que le public en doit être assommé, de la présence de MM. Motte, Guillain et Delaune au Congrès sénatorial républicain.

Il est des gens qui naturellement bien doués, possédant des qualités d'intelligence, d'activité, de travail, très remarquables et très précieuses, semblent incapables d'appliquer ces qualités à faire œuvre utile, bienfaisante et féconde. Le génie du mal les domine. Ils ne sont heureux que lorsqu'ils peuvent nuire à quelqu'un ou détruire quelque chose. Il ne se complaisent qu'à susciter des querelles, provoquer des conflits, souffler la colère et la haine ; ils jettent, partout où ils passent, le trouble, la discorde, la désagrégation.

Tel est notre grand diviseur.

Son premier acte acte politique fut pour combattre Gustave Masure, ce vieux républicain, fondateur, sous l'Empire, du *Progrès du Nord*, ami et collaborateur de Gambetta, et à qui tous les républicains du Nord rendent aujourd'hui un éclatant hommage.

Entré par la suite au *Progrès du Nord*, il s'emploie consciencieusement à semer la division parmi ses actionnaires, dont il entraîne avec lui une partie pour fonder le *Réveil du Nord*.

Pendant quelques années, ce journal est radical, et son histoire serait intéressante à raconter. Comme le dira on pense, la chronique ne tarde pas à s'introduire au *Réveil*, comme précédemment au *Progrès*. Notre grand diviseur lâche ses actionnaires et ses amis et passe au collectivisme.

On sait quels conflits il a déchaîné dans le P. O. F. qu'il a quitté a son tour, le laissant désorganisé et affaibli.

Il fonde, enfin, le Parti socialiste indépendant et essaie d'y rallier les troupes collectivistes. Mais, il n'est pas suivi. La tentative électorale de M. le Dr Desmons, dans le canton Sud Ouest de Lille, qui ne réunit qu'un très petit nombre de voix, et qui en aurait obtenu un chiffre beaucoup plus minime encore si le parti radical avait eu un candidat, décide notre grand diviseur à changer de tactique.

N'ayant pas réussi à mordre sur les troupes du P. O. F., il se retourne vers les républicains et les radicaux ; il jette sur eux son dévolu, et, pour arriver à ses fins, emploie son procédé habituel : la division.

Nous le voyons opérer depuis quelque temps, habilement, sournoisement, profitant de tous les incidents, en faisant naître au besoin.

La présence de MM. Motte, Guillain et Delaune au Congrès sénatorial, ou plutôt le maintien de la candidature Debierre en face de celle de M. Auguste Potié, adoptée à une immense majorité par le Congrès — car l'affaire des progressistes n'a pris de l'importance qu'en raison de cette dualité de candidatures — lui a paru l'occasion favorable de frapper un grand coup.

Et il est parti, à grand fracas, criant, fulminant, récriminant, accusant. Et le voilà érigé en grand justicier du parti républicain, demandant des comptes à ceux-ci, gourmandant ceux-là, distribuant le blâme et l'éloge à son caprice, désignant souverainement ceux qui ont droit de demeurer dans le parti républicain et ceux qui doivent en sortir.

Ce collectiviste n'est-il pas admirable ?

Car, ici, il est à son affaire ; il se trouve dans son élément de prédilection. Jamais il n'apparaît si entreprenant et si fort. Toutes les ressources de son esprit inventif et malfaisant se décupient en ces circonstances.

D'un incident minime, d'une question de règlement intérieur et de tactique qui ne regardent que les républicains, il fait une affaire d'Etat, un évènement extraordinaire, inouï, et il nous annonce, comme dans les romans-feuilletons, « d'horribles détails ».

Ces horribles détails en quoi ont-ils consisté ?

En quinze interviews prises à quinze de nos amis, sénateurs, députés, conseillers généraux et d'arrondissement, sur la convocation de MM. Motte, Guillain et Delaune au Congrès sénatorial.

En les publiant, notre grand diviseur triomphe ! Pensez-donc, il est arrivé à établir que nos amis politiques ne sont pas tous d'accord à propos de cette convocation. Les uns, et c'est la majorité, l'approuvent. Les autres la condamnent. D'autres, enfin, ne se sont pas prononcés ou ont refusé de se laisser interviewer.

Voilà trois éléments différents qu'il s'agit d'opposer les uns aux autres, de pousser aux conflits, de façon à désagréger le parti républicain.

Allons, messieurs, divisez-vous, accusez-vous, déchirez-vous : notre grand diviseur vous excite et vous contemple !

Non, grand diviseur, les républicains ne vous donneront pas cette satisfaction. Ils sont en désaccord sur un fait et sur une question de tactique. Qu'y a-t-il d'extraordinaire à cela ? Ce sont les inévitables incidents de la politique. Mais ce désaccord se réglera entre eux, par une discussion loyale, par des explications et des concessions réciproques.

Si, comme nous l'espérons, vous échouez du côté du parti républicain comme vous avez échoué du côté du P. O. F., il vous faudra changer encore votre fusil d'épaule.

Quel pourra bien être votre nouvel avatar ?

Et maintenant, un souvenir :

Il y a quelques années, quand notre grand diviseur n'était encore que radical, il avait présenté une liste de candidats aux élections municipales. Elle arriva dernière, après la liste cléricale et la liste du P. O. F.

Or, entre le premier et le second tour de scrutin, le Comité radical s'était réuni ; sommé par un des nos membres pris la parole, et, à la stupéfaction de tous, proposa la nomination d'une commission chargée de rechercher s'il ne serait pas possible de s'entendre avec la *Dépêche* pour combattre les candidats du *Progrès*.

Il y eut un moment de stupeur, suivi de protestations nombreuses et indignées, sous lesquelles s'effondra notre grand diviseur — car c'était lui !

Et voilà l'homme qui nous accuse de « conspirer contre la République de réformes » parce que trois députés progressistes ont assisté en 1902 au Congrès sénatorial comme ils avaient assisté à celui de 1896 !

Qu'en pensent les quelques radicaux de nos amis qui se sont réfugiés sous son aile, qui se placent maintenant sous sa dangereuse protection ?

Georges ROBERT.

PROGRESSISTES ET SOCIALISTES

Les interviews qu'a publiées hier le *Réveil du Nord* confirment ce que nous avions dit de la largeur d'esprit qui a présidé aux convocations du Congrès sénatorial, en ce sens que si les « progressistes » ont été convoqués, des socialistes l'ont été aussi.

« Nous avons aussi invité les socialistes, qui ne sont pas venus », a dit M. Lepez.

Et M. Alfred Girard, sénateur, a dit de son côté : « Vous comprendrez que je ne puis qu'approuver ce qui a été fait. Si M. Selle n'est pas venu, c'est qu'il n'a pas voulu s'engager à adhérer, par sa présence, à la candidature désignée par la majorité ».

M. Defontaine pourrait dire que dans sa circonscription des convocations sont allées également à des socialistes.

On voit par là à quoi se réduit le « grand complot » !!

Nos Ateliers étant fermés à l'occasion du 1er Janvier, l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* ne paraîtra pas demain.

Terrible explosion de dynamite

Labastide, 31 décembre. — Hier, dans l'après-midi, M. Tachetti, entrepreneur, chargé de la construction d'un tunnel dans la montagne pour amener aux usines d'Abine les eaux du torrent de Benneion, faisait dégeler dans une baraque en planches, construite sur les lieux, environ 5 kilogrammes de dynamite.

Tout à coup une violente explosion se produisit, rejetant au loin les débris de la baraque et les personnes qui s'y trouvaient.

M. Tachetti, dont le corps a été retrouvé à une distance de 150 mètres, affreusement mutilé, avait été tué sur le coup, ainsi qu'un sieur Joachim Bachetto, âgé de 19 ans, qui a été projeté à 40 mètres. Un troisième ouvrier, nommé Louis Brero, âgé de 16 ans, a été grièvement blessé. Néanmoins, on espère le sauver.

Conte de Jour de l'An

HISTOIRE GAIE

Ce soir là, 31 décembre, on jouait une opérette-bouffe, pour clôturer l'année sur une pièce gaie afin de faire oublier, sans doute, les tristesses des autres jours.

Le rideau venait de se baisser pour la seconde fois, et les gommeux de l'orchestre se disloquaient pour mieux applaudir la diva à la mode, lorsque, tout à coup, éclata un tapage.

Cela partait des troisièmes galeries. Une jeune et jolie femme se donnait le luxe d'une attaque de nerfs en pleine salle, parce qu'un monsieur qui, par la façon dont il en usait avec elle, paraissait être son mari, lui distribuait des gifles.

Le *paradis* exultait ! De là-haut, on avait une plongée superbe. Les uns battaient des mains pour encourager l'*artiste*, qui tapait en observant une espèce de cadence pleine d'harmonie, ce qui dénotait chez lui un certain goût pour le « contre-poing » ; les autres protestaient avec indignation. Les fauteuils s'exaltaient, les dames du balcon étaient navrées. L'orchestre avait suspendu ses cascades de coucas.

Ce branle-bas dura jusqu'au moment où un municipal intervint.

On transporta la dame au foyer pour lui donner des soins. Pendant ce temps, le mari grincheux subissait au violon l'interrogatoire suivant :

— Comment vous nommez-vous ?

— Arthurin Lambinard.

— Votre âge ?

— Cinq ans de plus que ma femme. Ça me fait trente-huit ans et trois mois.

— Votre état ?

— Lamentable.

— Hein ?

— Je dis lamentable.

— C'est bon !

— Et le brigadier du poste ajouta : Vous me faites l'effet d'un drôle de pistolet, vous, mon petit père.

— Ma femme est une drôlesse ! s'écria nerveusement Lambinard.

— C'est possible, cela n'est pas notre affaire. Mais pourquoi tapiez-vous dessus avec ces cannes ?

Voici la chose : Figurez vous que, depuis le commencement du spectacle, il y avait un de nos voisins qui ne cessait pas de regarder Zéphirine. Au lieu de tourner la tête comme l'aurait fait toute femme qui se respecte, elle répondait à cet insolent par des œillades très expressives, si bien qu'à la fin, agacé par ce manège, je l'ai rappelée à la pudeur.

— Oui, à tour de bras !

— Que voulez-vous ! quand on est marié, c'est bien excusable.

— Je ne dis pas... il y a des cas, mais enfin, vous avez, par votre attitude, fait naître un scandale public, je dois vous garder sous les ve vous jusqu'à demain matin, c'est-à-dire jusqu'au moment de votre comparution devant le commissaire de police.

— Jusqu'à demain ! mais je voulais souhaiter la bonne année, à minuit, à ma femme.

— C'est sans doute pourquoi vous lui donniez ses étrennes d'avance.

— Enfin, qui est-ce qui va la reconduire chez elle ?

— Eh bien ! mais elle rentrera toute seule.

— Toute seule. Je n'en suis pas sûr.

— Tant pis pour vous, il ne faillait pas être aussi brutal.

Et Lambinard fut conduit à sa cabanon provisoire, non toutefois sans avoir essayé de résister, ce qui lui valut d'être passé au peu « à t bac » en l'honneur de St-Sylvestre.

Je n'aurai pas le cynisme de le plaindre, avant toujours eu en mépris les gens qui poussent l'oubli des principes de la galanterie française jusqu'à marteler sans vergogne la blanche peau de leur moitié.

***

Pendant ce temps-là, Mme Zéphirine Lambinard, entièrement remise de son émotion, était revenue à sa stalle, et, dans un légitime désir de vengeance, elle lançait fréquemment dans la direction de son voisin des regards en coulisse.

Celui-ci ne la perdait pas de vue un seul instant et répondait : œil pour œil, en attendant de le faire : dent pour dent.

Ce monsieur était « très bien ». Son œil (oh ! cet œil !) grand, limpide, profond, semblait concentrer en lui tous les chauds effluves de la passion.

Mme Lambinard fascinée, ne se gêna pas pour glisser à la sortie du théâtre, son bras sous celui du séduisant monsieur.

Son mari était au violon. Que risquait-elle ? Et puis, une femme délicate doit toujours se venger d'un homme brutal.

Cela est fait admis, même dans le monde des Apaches.

***

Vers trois heures du matin, la voix de Lambinard se fit entendre à la porte du domicile conjugal

— Ouvre-moi Zéphirine. C'est moi, ton mari, qui reviens gelé et repentant.

Zéphirine, furieuse d'être réveillée ainsi au milieu de la nuit, fut plus de dix minutes avant d'ouvrir.

Enfin, quand elle eut passé un jupon pudique, elle introduisit son époux.

— Ouf ! fit celui-ci en tombant lourdement sur un siège. Je suis rompu de fatigue. Figure-toi, ma chère Zéphirine, qu'après la scène regrettable (je la regrette) qui s'est passée entre nous, j'ai été traîné au violon, poussé, bousculé, frappé même. J'ai sur le corps des noirs, des bleus, des jaunes... des jaunes surtout. Tu en doutes ? Je vais te les montrer.

— Inutile. Ils n'ont consenti à me relâcher que parce que le violon était trop petit pour contenir tous les ivrognes qui ont été amenés là cette nuit. Il y a des gens qui commencent l'année en se grisant comme des Polonais. Si ça n'est pas une honte !

— Ça vaut mieux que de la terminer en battant sa femme.

— Excuse-moi Zéphirine. Je t'achèterai demain des marrons glacés.

— Des marrons, merci. Je sors d'en prendre.

— Enfin, le brigadier m'a renvoyé en disant : « Un homme qui bat sa femme, ça n'est pas grave, ça n'est pas grave, laissez partir le paroissien ! » Et me voilà, Zéphirine.

Zéphirine, créature compatissante, fit place à son mari dans le grand lit.

Celui-ci, à peine réchauffé, s'aperçut qu'il avait soif. Comme il avait l'habitude de trouver toujours sur la table de nuit un verre d'eau sucrée préparé d'avance, il étendit la main, sentit l'objet, s'en empara et en avala le contenu d'un trait.

L'infortuné poussa presqu'aussitôt un hurlement étrangté.

— Qu'y a-t-il, s'écria Zéphirine en sautant à terre, saisie de frayeur.

Lambinard répondit par un râle plus douloureux encore que le premier. Lépouse affolée empoigna la veilleuse et l'approcha du visage de son mari.

Le pauvre homme se tordait dans d'horribles convulsions; sa face congestionnée semblait tourner au violet, son thorax se secouait violemment sous les efforts inutiles qu'il faisait pour respirer.

M. Lambinard étouffait.

Zéphirine, en proie à la plus vive émotion, se mit à courir à travers l'appartement à la recherche d'un flacon de sels, lorsque tout à coup, son mari dans un violent spasme, rejeta le corps étranger qui s'était arrêté dans sa gorge.

Le malheureux Lambinard, soulagé aussitôt, respira bruyamment, s'essuya, puis, rassurant sa femme d'un geste, il se baissa et ramassa l'objet qui avait failli l'étrangler.

***

A cet instant, un homme peu vêtu sortit de derrière un meuble, et s'écria avec un accent de profonde angoisse :

— Tout ce que vous voudrez, mais rendez-moi mon œil !

— Hein ! fit Lambinard stupéfait.

— Je vous dis que je veux mon œil. Je ne vous connais pas et par conséquent vous ne pouvez point m'accuser de vous avoir trompé. C'est votre femme qui m'a conduit ici ; expliquez-vous avec elle si bon vous semble, mais rendez-moi mon œil... mon œil en cristal de Bacarra.

Lambinard, de plus en plus stupéfait, examina l'objet qu'on lui réclamait, et il s'aperçut que ce qu'il avait failli avaler était un œil artificiel.

Furieux, il s'écria aussitôt sur un ton mélodramatique :

— M'expliquerez-vous, monsieur...

Le borgne murmura timidement :

— La chose est bien simple. J'avais mis mon œil dans un verre avant de me coucher. C'est une vieille habitude.

— Comment ! avant de vous coucher... Mais alors ma femme est une gueuse, une infâme !

— Ne m'accuse pas avant de m'avoir entendu, mon ami, gémit Zéphirine. Je ne suis pas coupable, je te le jure. Monsieur ne couchait pas dans mon lit, mais sur le canapé. Du reste, c'est bien de ta faute.

— De ma faute ! Ah ! ça, mais...

— Laisse moi donc tout te dire. C'est monsieur qui était notre voisin au théâtre ; c'est lui que tu accusais de me faire de l'œil, tu vois maintenant avec combien peu de raison, puisque tu tiens l'œil en question dans le creux de la main. Monsieur qui est un homme délicat, s'apercevant de ton erreur, a voulu me reconduire pour te prouver le manque de fondement de tes soupçons. Nous t'attendions, lui et moi, pensant que tu allais revenir aussitôt, mais comme tu tardais trop, je me suis couchée et monsieur s'est étendu respectueusement sur le canapé. Voici la vérité.

Arthurin fut tellement abasourdi de cette explication qu'il ne trouva pas un traître mot à répondre. Il rendit l'œil de verre au voisin de théâtre, qui s'éclipsa rapidement, trop heureux d'en être quitte à si bon compte.

Quant à Zéphirine, elle fit, selon la coutume, une scène atroce à son époux. C'est ainsi que le ménage Lambinard commença l'année.

La chose valait la peine d'être contée ne serait-ce que pour mettre en belle humeur, ceux qui liront ce conte.

E. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC.

Légion d'Honneur

Paris, 31 décembre. — Les nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur faites par le ministère de l'instruction publique paraîtront au *Journal Officiel* le 6 janvier.

Parmi les nouveaux promus au grade d'officier, on peut déjà citer les noms de MM. Lochaire, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne, et Abel Hermant, président de la Société des gens de lettres.

Parmi les chevaliers, au nombre de 71, se trouvent MM. Lançon, professeur à la Sorbonne; Le Bargy, de la Comédie Française, professeur au Conservatoire ; Debussy, l'auteur de *Pelléas et Mélisande* ; Jules Comberiac, directeur du cabinet du ministre de l'instruction publique ; Dourgnon, architecte au Caire, lauréat de l'Académie internationale d'architecture, etc.